

Image not found or type unknown



Rachat de la moitié de la maison de mon conjoint

Par **giss**, le **11/03/2016** à **10:57**

Je suis pacsée depuis 2010, mon ami a acheter une maison car à l'époque n'étant pas encore divorcée officiellement je ne pouvais pas acheter, j'ai contracter des emprunts pour pouvoir l'aider à retaper cette maison, aujourd'hui je voudrais lui racheter la moitié de cette maison pour me protéger en cas de décès, je voudrais savoir si mes emprunts compte dans le rachat et si je peux prétendre au rachat de la moitié de cette maison